



Mondorf-les-Bains, 19.10.2016

Bien vieillir au travail, un enjeu social et économique

Le ministre du Travail, Nicolas Schmit, a présenté les actions nationales qui seront menées pour la sécurité et la santé au travail.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la campagne de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) qui a choisi le thème « Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge » pour les années 2016-2017. Sous ce titre se cache la volonté de promouvoir une vie active durable. Étant donné l'évolution démographique, l'entrée plus tardive des jeunes dans le monde professionnel et le recul potentiel de l'âge du départ à la retraite, les travailleurs plus âgés sont de plus en plus nombreux sur le marché de l'emploi.

Dans son rapport « Safer and healthier work at any age - Country inventory: Luxembourg » publié en 2016, l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail a dressé le profil des différents pays européens en se référant aux statistiques européennes publiées par Eurostat en 2013. Il en ressort, pour le Luxembourg, que si l'âge médian reste encore inférieur à celui de la population européenne dans son ensemble, il n'en tend pas moins à augmenter : il se situe à 39 ans. Toujours selon la même source, 11 % de la population luxembourgeoise ont ainsi entre 55 et 64 ans. Le taux d'emploi de cette tranche d'âge ne s'élève toutefois qu'à 40 %, alors que l'âge officiel de départ à la retraite est de 65 ans. Il est vrai que seuls 56 % des travailleurs âgés de plus de 50 ans estiment qu'ils pourront encore accomplir le même travail à 60 ans. 25 % ont même pris leur retraite, parfois de manière prématurée, pour des questions de santé ou d'incapacité. En 2012, l'âge réel de départ à la retraite se situe à 59,6 ans pour les femmes et à 57,6 ans pour les hommes, soit plus tôt que dans les autres pays européens.

Si les entreprises ne modifient pas leur pratique en matière de recrutement et de rétention des travailleurs plus âgés, elles risquent d'être confrontées à une série de problèmes majeurs. Parmi ceux-ci figure le départ, parfois massif, de travailleurs âgés, entraînant une perte d'expertise, de

connaissances et de compétences pour l'entreprise. Bien entendu, la politique de gestion des âges au sein de l'entreprise ne concerne pas que les seniors. En effet, nombre de maladies et d'incapacités de travail surgissent vers la fin de carrière, alors que leurs causes sont à rechercher dans l'exposition aux risques tout au long de la vie professionnelle.

La gestion des connaissances et des compétences est donc un point capital dans la gestion des âges au sein de l'entreprise. Le partage du savoir et du savoir-faire entre seniors et juniors peut revêtir diverses formes, mais il est intéressant de noter que cette transmission est à double sens, le jeune bénéficiant de l'expertise du plus âgé, et celui-ci des dernières nouveautés et façons de procéder que le premier peut lui faire découvrir.

La flexibilité du travail permet également aux seniors de travailler à temps partiel ou d'opter pour une retraite progressive, ce qui est doublement avantageux. Les travailleurs peuvent ainsi profiter d'une transition vers la retraite plus douce, et les entreprises bénéficier de leurs compétences pendant encore un certain temps. Les entreprises comme les travailleurs ont tout à y gagner !

Lien

[Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge](#)

Notes to editors:

1. The **European Agency for Safety and Health at Work (EU-OSHA)** contributes to making Europe a safer, healthier and more productive place to work. The Agency researches, develops, and distributes reliable, balanced, and impartial safety and health information and organises pan-European awareness raising campaigns. Set up by the European Union in 1996 and based in Bilbao, Spain, the Agency brings together representatives from the European Commission, Member State governments, employers' and workers' organisations, as well as leading experts in each of the EU-28 Member States and beyond.

Follow us on [Twitter](#) @EU_OSHA, [Facebook](#), visit the [Agency's blog](#) or subscribe to our [monthly newsletter OSHmail](#). You can also register for regular news and information from EU-OSHA via [RSS](#) feeds.

Key dates

- Campaign launch: 14 April 2016
- European Weeks for Safety and Health at Work: October 2016 and 2017
- Healthy Workplaces Summit: November 2017

Contacts presse

John Schneider

Inspection du travail et des mines

Focal Point - Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

john.schneider@itm.etat.lu

+352 247-76100

Olivier Liberton

olivier.liberton@interpub.lu

+352 43 93 83